01/04/2020

PROJET COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE DEFICIT FOURRAGER DANS LE TERROIR VILLAGEOIS DE YAYEME\$

Présenté par :

- Mr Simon Bakhoum (sectétaire OP JEG-JAM Yayème)
- Mr Dominique Dequiedt
 (pilote agriculture l'Autan et l'Harmattan Yayème)
- Dr Babou Ndour (Chercheur-agroforestier Djilas)

I- PROBLEMATIQUE

Dans la zone sahélienne du Sénégal et particulièrement dans la région naturelle du Sine Saloum, le cheptel est très souvent confronté à déficit chronique de Fourrage aussi bien herbacé que ligneux.

Pour lever cette contrainte, les agros pasteurs s'adonnent à la collecte des résidus de cultures et au ramassage des herbes fourragères sèches mais également à l'exploitation abusive des espèces ligneuses fourragères.

Ces pratiques inappropriées et dégradantes du couvert contribuent davantage à la destruction de l'environnement mettant à nu et partant appauvrissant les terres de cultures.

Une solution innovante proposée par les initiateurs dudit projet consisterait à produire du fourrage herbacé en cultures pures sur une superficie de 20 hectares dans le terroir de Yayème.

Les espèces fourragères ciblées dans le cadre du projet pourraient appartenir à la famille des légumineuses (diverses variétés de Niébé et / ou d'autres espèces ayant fait leurs preuves dans la recherche agricole).

Après la caractérisation biophysique et socio-économique de la zone d'intervention du projet, une méthodologie détaillée pour la conduite des activités sera décrite tout comme les rôles des différents partenaires intervenant dans le projet. Un budget estimatif pour l'exécution des activités sera présenté.

II – CARACTERISTIQUES BIOPHYSIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

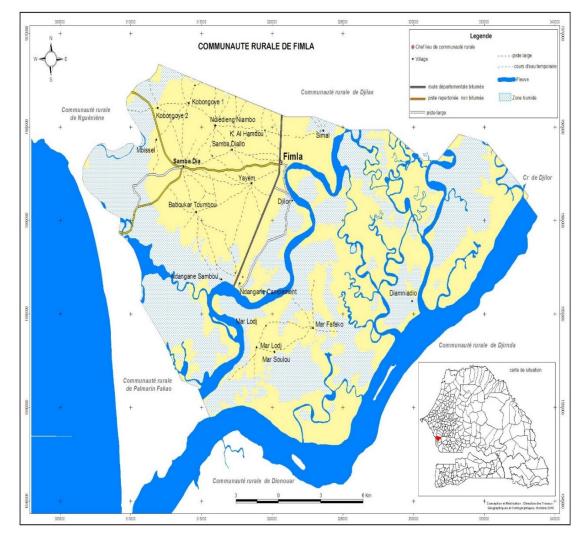
Le terroir de Yayéme se trouve dans la commune de Fimela qui présente les caractéristiques cidessous :

2.1- Localisation

La commune de Fimela est limitée:

- à l'Est par la commune de Djirnda;
- à l'ouest par la commune de Nguéniène (département de Mbour);
- au Nord par les communes de Diofior et de Djilass ;
- au Sud par les communes de Palmarin et de Dionwar

La Commune de Fimela est construite de deux entités. La partie insulaire (iles de Mar) et la partie continentale le reste de la commune qui représente plus de 80 pour cent de sa superficie totale.



Carte 1 : Commune de Fimela

2.2 - Population

Pour une superficie de 367 km², la Commune de Fimela est peuplée de 24 000 habitants, soit une densité de 65 habitants au km². Cette population est essentiellement constituée de sérères (plus 90%). On y trouve cependant des Bambaras qui constituent des villages à part (Samba Dia, Baboucar Toumbou, Samba Diallo, et Kobongoye), des Wolofs (Fimela et Ndangane Campement) et quelques autres ethnies cohabitant avec les sérères.

La catégorie d'âge 1 - 20 ans est largement dominante (plus de 80% de la population totale). Le genre féminin représente environ 52% de la population.

2.3- Relief

Le relief de la Commune de Fimela est relativement plat. On y rencontre cependant quelques dépressions dans les vallées de Ndangane, Kobongoye et Fimela

2.4 - Types de sols

La Commune de Fimela est marquée par une variation des types de sols en fonction de l'Unité Morpho-Pédologique (UMP).

Dans le domaine continental on distingue les sols ferrugineux tropicaux ou sols « *dior* ». Ce sont des sols meubles bien drainés, perméables et faiblement structurés. Ils subissent une

migration en profondeur des éléments minéraux qui se traduit par une carence en azote (N), Phosphore (P) et Potasse (K) d'où une aptitude d'utilisation moyenne.

Dans le domaine insulaire, les sols de mangroves contiennent des sels en solution et/ou sous forme d'efflorescence. Cela résulte de la montée en surface d'une nappe phréatique salée. Cette présence de sel entrave la vie des végétaux avec l'évolution du pH vers l'acidité.

2.5 - Végétation

La Commune de Fimela a une végétation très caractéristique variant du continent aux îles en passant par la mangrove. Elle est te type Soudano-sahélien avec plusieurs strates :

- La strate herbacée composée dans sa grande majorité de graminées dominées par Andropogon gayanus, Cencrus biflorus, Pennicetum penicelatum. D'autres espèces telles Leptadenia hastata, Cassia tora, Borreria verticilata sont représentées sur les tannes enherbées.
- La strate buissonnante et arbustive sur les sols sableux, cultivés pour la plupart, où prédominent *Guiera senegalensis, Combretum glutinosum* et *Zizyphus mauritiana.*
- La strate arborée qui comporte les espèces les plus variées telles que Acacia albida, Borassus aethiopum et des espèces du climat soudanien (Sclerocarya birrea, Neocarya macrophylla, Sterculia setigera, et les espèces du genre detarium, etc..). Il existe dans la commune de Fimela, diverses espèces de palmiers, particulièrement à Djilor et dans la zone insulaire.
- La liste exhaustive des espèces existantes dans la Commune se trouve en annexe

2,6 - Climat

La proximité de la Commune de Fimela par rapport à la mer lui confère une particularité climatique qui influe les précipitations, les températures et l'humidité de l'air.

La zone est ainsi soumise à trois (3) types de vents : l'alizé maritime, l'alizé continental et la mousson (vent de saison des pluies).

Le régime thermique de la Commune de Fimela reflète celui de la petite côte avec des températures peu élevées par rapport à l'intérieur du pays.

2.7 – Pluviométrie

La pluviométrie de la Commune de Fimela est relativement importante avec une moyenne annuelle de 600mm et un maximum de 1.000mm et un minimum de 400mm ces 20 dernières années.

III- OBJECTIFS

3.1- Objectif principal

L'objectif principal de ce projet est la satisfaction des besoins en fourrages des populations cibles pour l'alimentation du bétail en période de soudure.

3.2- Objectifs spécifiques

- Faire un test de démonstration pour la production de fourrage en milieu paysan
- > Accompagner et encadrer, sur le terrain, les populations pour la production de fourrage.
- Permettre aux agros pasteurs de disposer de fourrage pendant les périodes de soudure limitant ainsi la mortalité du cheptel.
- ➤ Augmenter les sources de revenu des producteurs par la vente de fourrage en cas de surproduction.

IV-METHODOLOGIE

Dans le présent chapitre, les différentes activités à mener sont consignées dans le tableau ciaprès

4.1- Présentation des activités

Les activités à mener dans le cadre du projet sont présentées dans le tableau ci-dessous tout comme leur période d'exécution, les responsables et les moyens matériels et financiers nécessaires

Tableau 1 : Présentation des activités à mener

Activités	Périodes d'exécution	Responsabl e	Moyens Matériels	Moyens Financiers
Identification du site d'exploitation	Juin	STAFF Projet	Véhicule ou Charrette	-
Labour	Juin	Techniciens	Engins mécanique	-
Achat de semence	Avril / Mai	STAFF Projet	-	-
Emblavement	Juillet/Aout	Producteurs et Techniciens	Semoirs	-
Suivi de la culture	Juillet-octobre	Techniciens / ingénieurs	Véhicule	-
Récolte et stockage du fourrage	Octobre- Décembre	Producteurs et Techniciens		

4. 2 : Description des activités

Identification du site à emblaver

Les parcelles à emblaver seront choisies, sur le terrain, en présence de leurs propriétaires. Elles seront délimitées et géo-référenciées au GPS. Ainsi les superficies à emblaver seront connues avec exactitude.

> Labour

Les parcelles à emblaver seront labourées avant semis à la houe et ou au pulvérisateur.

Achat de semences

La quantité de semences nécessaire pour chaque variété d'espèces fourragère sera connue sur la base des superficies à emblaver d'une part mais d'autre part sur les désirata en espèce fourragère des producteurs partenaires. Ces semences seront achetées auprès des services et ou particuliers qui en disposent.

Emblavement

Les parcelles délimitées et labourées seront semées, dès la première pluie utile, au semoir. Le disque ou les disques à utiliser seront indiquées par les techniciens pour chaque espèce fourragère.

Suivi agronomique

Les cultures installées seront régulièrement suivies par les techniciens agronomes pour l'évaluation de leur état de développement et l'Identification éventuelle de déprédateurs susceptibles de réduire la production. En cas d'attaque, des produits phyto sanitaires seront proposés.

> Récolte stockage du fourrage

Le fourrage, arrivé à maturité, sera aussitôt récolté, séché et stocké dans un lieu sûr. Il pourra être éventuellement traité pour mieux garantir sa conservation. Des techniques de récoltes traditionnelle ou moderne seront utilisées.

V - RESSOURCES DU PROJET

5.1 - Ressources humaines

En plus des producteurs partenaires qui seront identifiés au démarrage du projet, un staff technique composé d'agents de développement et de recherche ayant fait leur preuve dans plusieurs programmes de recherche développement, seront impliqués dans l'exécution, des activités. La liste exhaustive de ce personnel sera annexée. Un partenaire français ayant investi dans la zone d'intervention du projet et séjournant régulièrement au Sénégal et faisant partie des initiateurs du projet sera également impliqué.

5.2 - Ressources matérielles

Le partenaire français suscité appuyer le projet dans l'acquisition de matériel agricole composé de :

- Tracteurs
- Semoirs
- Bineuses
- Faucheuses
- Andaineur
- Presses

En plus de ce matériel, les semoirs, houes sine et autres matériels agricoles possédés par les producteurs partenaires seront utilisés.

5.3 - Ressources financières

a) Investissement à prévoir pour les cultures fourragères

Les paysans consacrant leur temps aux cultures vivrières n'ont pas le temps ni les moyens de se consacrer aux cultures fourragères. Il faut donc mécaniser et penser collectivement pour mener à bien les stocks à effectuer.

Nous allons nous baser sur 20 ha.

Un tracteur de 60 à 70 Cv :	3 250 000 F
Un semoir :	650 000 F
Une bineuse :	650 000 F
Un andaineur :	650 000 F
Une presse à fourrage :	2 500 000 F
Une remorque :	650 000 F
Le transport :	3 000 000 F
Douane et divers :	1 000 000 F

TOTAL 12 350 000 F

b) Frais culture pour 1ha

\triangleright	Deux passages de cultivateur :	40 000 F
\triangleright	Semis:	20 000 F
\triangleright	Achat semences :	50 000 F
\triangleright	02 binages :	20 000 F
\triangleright	Intrants (compost ou engrais) :	30 000 F
\triangleright	Fauchage :	20 000 F
\triangleright	Andainage :	10 000 F
	Récolte, transport et stockage :	10 000 F

TOTAL 240 000 F

Si on compte trois tonnes de fourrage à l'hectare, ceci entraine un coût de 80 francs le kg de fourrage, ce qui fait un prix raisonnable par rapport au foin d'arachide vendu 100 francs le kg à la récolte.

c) Indemnité de déplacement

05 personnes x 15 000 x 03 jours = 225 000 F

d) Frais de coordination et de dossier

> 02 personnes x 150 000 = 300 000 F

VI - Coût global du projet

Investissement : 12 350 000 F
 Frais d'indemnité et de coordination : 525 000 F

Coût global	12 875 000 FCFA
Cout global	12 875 000 FCFA

Liste du personnel impliqué dans l'exécution du projet :

Prénom et nom	Fonction	Lieu de résidence	
Dominique	Exploitant agricole	France- Sénégal	
Simon Bakhoum	Animateur-Facilitateur	Yayem	
Dr Babou Ndour	Chercher-agroforestier	Djilas	
Agent ENCAR	Technicien agronome	Fimela	
GIE JEG-JAM	Association de producteurs	Yayème	